



Servolles



Prescriptions patrimoniales		Prescriptions diverses	
	Bati protégé (L.151-19 CU)		Batiment susceptible de changer de destination (L.151-13 CU)
	Mur ou clôture protégé (L.151-19 CU)		Linière commerciale (L.151-16 CU)
	Cheminement piéton à préserver (L.151-38 CU)		Emplacement réservé (L.151-41 CU)
<b>Protections paysagères et/ou écologiques</b>			Orientation d'aménagement et de programmation (L.151-6 et 7 CU)
	Arbre protégé (L.151-23 CU)		Secteur de taille et capacité d'accueil limitées (L.151-13 CU)
	Mare protégée (L.151-23 CU)		Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol (L.151-34 2° CU)
	Haie ou alignement d'arbres protégé (L.151-23 CU)	<b>Informations et servitudes particulières :</b>	
	Espace boisé classé (L.113-1 CU)		Plus hautes eaux communes (PHEC) d'Île-de-France de 2014
	Espace écologique et/ou paysagé protégé (L.151-23 CU)		Cruc de la Serne 1910
	Lisières agricoles de 50m autour des massifs boisés de plus de 100ha (non constructibles)		Classé & Zones humides avérées dont les limites peuvent être à préciser
			Périmètre de protection des monuments historiques (catégorie AIC)
			Classé
			Inscrit


Source : cadastre 2024, GDF



Prescription par délibération communautaire du :  
23/03/22  
Arrêt par délibération communautaire du :  
11/07/24  
Approbation par délibération communautaire du :



6.2 plan de zonage  
Hermé, Servolles  
Les Chaises & Toury  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Bassée-Montois



Camping

